



VANVES : le bruit dans les crèches n'est pas une fatalité

En partenariat avec le service de la Petite Enfance de la ville de Vanves, le CIDB a mené un projet pédagogique de sensibilisation à la qualité de l'environnement sonore à la crèche.

L'univers sonore de la crèche participe à l'éveil, au développement de l'enfant mais il peut aussi être source de nuisances sonores pour lui comme pour l'adulte. Il est essentiel de s'interroger sur la qualité de l'environnement dans les crèches pour accompagner le développement de l'enfant en lui garantissant un univers sonore riche et diversifié sans atteinte pour sa santé.

C'est dans ce cadre que Valérie Rozec et Garance Wildenstein, psychologues de l'environnement au CIDB, en partenariat avec le service de la Petite Enfance de la ville de Vanves, ont mené un projet pédagogique autour de la qualité de l'environnement sonore à la crèche.

Ce projet s'est déroulé en plusieurs étapes. Tout d'abord un questionnaire a été élaboré et transmis à l'ensemble des crèches de la ville. L'objectif était de permettre aux salariés de

réfléchir à leur environnement sonore professionnel. Des réunions de groupe ont ensuite été organisées dans les crèches participant au projet pour réfléchir ensemble à la qualité de l'environnement sonore. Les échanges ont porté sur la perception des bruits perçus comme gênant pour le personnel. À ce stade, des différences interindividuelles dans la perception des bruits ont permis aux salariés de prendre conscience du caractère éminemment subjectif du bruit. Dans un second temps, des propositions d'actions pour remédier au problème sonore ont été envisagées (mieux gérer les échanges entre adultes, éviter les bruits parasites pendant les activités, atténuer les bruits pendant les repas, etc.).

En novembre 2011, une journée pédagogique organisée pour l'ensemble du personnel de la Petite enfance a été l'occasion d'une



sensibilisation au développement de l'audition et des effets du bruit sur la santé, de l'enfant comme de l'adulte. Des groupes de travail ont été à nouveau mis en place pour échanger sur cette problématique et trouver des leviers d'actions face aux nuisances sonores vécues dans leur travail. Par la suite, l'équipe du CIDB est intervenue dans les établissements pour dresser un bilan des actions de réduction du bruit et dégager d'autres pistes d'amélioration possibles. Les actions ont surtout porté sur des changements organisationnels et communicationnels. Le projet a permis à chacun de prendre conscience de sa production sonore et de sa réception. Les salariés ont pu dans le cadre du projet s'exprimer plus facilement sur le sujet sans culpabilité. En matière de comportements, un travail d'ajustement perpétuel et des piquûres de rappels sont nécessaires. Les actions menées ont également eu des retombées sur la perception des personnes extérieures aux établissements : de fait, plusieurs d'entre elles se sont spontanément exprimées sur le calme qui régnait dans les lieux. On le voit, par des solutions organisationnelles, structurelles ou de communication, il est possible d'améliorer la qualité de l'environnement sonore à la crèche, enjeu important pour la qualité de vie au travail et pour l'épanouissement des enfants.

La crèche étant un milieu ouvert sur l'extérieur, il est aussi important de sensibiliser les parents à l'amélioration de la qualité de l'environnement sonore





Écho des villes

et aux effets du bruit sur la santé. Dans ce cadre, une exposition « Des bruits et des sons » créée par le CIDB a été installée dans les cinq crèches participant au projet pendant tout le mois de septembre 2012. En outre, une conférence-débat « Les effets du bruit chez l'enfant » était proposée par la Ville de Vanves, en octobre.

L'éducation à l'environnement sonore permet aux enfants comme aux adultes une meilleure maîtrise de l'écoute et de la production sonore.

Pour en savoir plus :
CIDB – Valérie ROZEC
Tél. : 01 47 64 64 62

ISSY-LES-MOULINEAUX: Isséo, une charte de Qualité Environnementale des Bâtiments

En 2009, une vingtaine de promoteurs, constructeurs et aménageurs s'engageaient dans une démarche de haute performance environnementale pour la construction des bâtiments isséens en signant la charte « Isséo » qui s'applique aux constructions neuves de logements collectifs et de bureaux sur la Ville. En 2012, la charte évolue afin d'anticiper les nouvelles réglementations.

Trois ans après son élaboration, la charte ISEO se modernise. Afin de conserver une longueur d'avance sur les évolutions réglementaires

et les objectifs du Grenelle, les différents critères ont fait l'objet d'une redéfinition et intègrent de nouvelles exigences. Tout comme



L'immeuble de la DGGN intègre un haut niveau d'exigences environnementales : il a été certifié HQE (Haute certification environnementale) et labellisé THPE (Très haute performance énergétique).

Charte de qualité environnementale
des bâtiments destinée aux promoteurs,
constructeurs et aménageurs

Ville d'Issy-les-Moulineaux



version 2012

Issy-les-Moulineaux

Les principales évolutions de la charte...

- De nouveaux indicateurs énergétiques pour une plus grande exigence de performance.
- Une prise en compte de l'énergie grise (énergie nécessaire à l'extraction des matières premières, à la fabrication et au transport des matériaux de construction utilisés).
- Un nouveau critère visant à favoriser l'étanchéité à l'air des bâtiments.
- L'instauration de valeurs seuils pour limiter le débit des lavabos, douches, chasse d'eau...
- La volonté d'inciter les promoteurs à limiter davantage les nuisances sonores en phase chantier.
- Une meilleure prise en compte des continuités écologiques.
- Une amélioration de la qualité de l'air intérieur sur le long terme en favorisant une maintenance plus efficace des systèmes de ventilation.
- Un nouveau critère visant à encourager l'installation de dispositifs d'alimentation des véhicules électriques.

pour l'élaboration, l'actualisation de la charte s'est faite dans un cadre très participatif.